

«PJL Vieillissement - Pour le groupe UDI-UC : « Un manque de moyens mais des avancées appréciables »»

18/03/2015

PJL Vieillissement - Pour le groupe UDI-UC : « Un manque de moyens mais des avancées appréciables »

Le Sénat vient de commencer l'examen du projet de loi portant adaptation de la société au vieillissement. Pour Gérard Roche, sénateur de la Haute-Loire, rapporteur du texte, et Elisabeth Doineau, sénatrice de la Mayenne, oratrice pour le groupe UDI-UC, ce texte est décevant. Malgré les quelques avancées obtenues en commission, les lacunes sont nombreuses.

« *Manque d'ambition ou réalisme compte tenu de l'état de nos finances publiques ?* » s'interroge Elisabeth Doineau qui souligne qu'il n'est maintenant question « *que d'aménagements ponctuels et pragmatiques, sous-calibrés par rapport à l'ampleur des besoins réels* ».

La sénatrice pointe deux des principales limites du texte : celle de son périmètre et celle de son financement. « *Le projet de loi ne porte presque exclusivement que sur l'aide à domicile. Autrement dit, il n'aborde, qu'à la marge, la prise en charge en établissement* » déplore-t-elle. « En matière de dépendance, c'est le reste à charge, pour la personne âgée et sa famille, le problème le plus important. Il conviendrait de s'y attaquer urgemment ! »

Quant au financement, Elisabeth Doineau rappelle qu'en 2011, les dépenses publiques de prise en charge de la perte d'autonomie ont atteint plus de 21 milliards d'euros. « *A l'horizon 2060, ce chiffre serait de 35 milliards* ». Les mesures de ce texte ont été calibrées en fonction du produit de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, la Casa. La Casa rapportera un peu plus de 650 millions d'euros. « *Ce sera insuffisant !* »

Pour Gérard Roche, il est indispensable de réfléchir plus profondément aux modalités de financement et d'organisation des services ainsi qu'à la structuration de l'offre d'aide à domicile sur nos territoires.

Elisabeth Doineau et Gérard Roche s'accordent à reconnaître quelques mérites à ce texte telles que la revalorisation des prestations d'APA ou encore la création du droit au répit pour les aidants, « *un premier pas modeste mais notable pour la reconnaissance des accueillants et aidants familiaux* » pour Elisabeth Doineau.

Gérard Roche a également insisté sur le rôle pivot confié aux départements et la création de conférences départementales sur la citoyenneté et l'âge et de conférences des financeurs, présidées par le président du conseil départemental.

Elisabeth Doineau et Gérard Roche ont indiqué que le vote final du groupe UDI-UC dépendra de la manière dont le texte évoluera en séance publique.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)